



PROJET : GCP/GLO/965/SWE

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE VISANT À ASSURER LA DURABILITÉ DE LA PÊCHE ARTISANALE

CONTEXTE

L'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les communautés d'artisans pêcheurs revêtent des dimensions multiples et ne sont pas uniquement le résultat de la diminution des ressources halieutiques et de la faiblesse des revenus, ils découlent aussi d'entraves à l'exercice des droits de l'Homme, notamment des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. La pêche artisanale tend à ne pas être correctement prise en compte, tant en matière de gestion des ressources que du point de vue du développement social et économique plus large.

Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale) approuvées par le Comité des pêches de la FAO en 2014, ont été élaborées afin de remédier à cette situation. Ce projet global fait partie de l'appui de la FAO à la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale et inclut des sous-projets dans un nombre de pays sélectionnés, mettant l'accent sur le renforcement des pouvoirs des acteurs de la pêche artisanale vulnérables et marginalisés et de leurs organisations pour s'engager dans des processus pertinents qui affectent leurs moyens d'existence. Le projet fournit un soutien à la création d'un environnement favorable à travers le développement de politiques de soutien, de capacités, de compétences orga-



nisationnelles et de connaissances et il est fortement axé sur les questions de genre. Il couvre la pêche artisanale dans les eaux maritimes et continentales dans la chaîne de valeur, y compris le secteur après capture.

En Côte d'Ivoire, le soutien à travers ce projet global se réalise en étroite collaboration avec le projet l'Initiative Pêche Côtier Afrique de l'Ouest (IPC-AO) et se focalise sur le renforcement des connaissances sur la pêche artisanale et la sensibilisation sur les Directives sur la pêche artisanale, et l'approvisionnement des matériels aux pêcheurs, travailleurs et travailleuses du secteur.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuer à créer un environnement propice qui permet à tous et toutes, y compris les groupes vulnérables et marginalisés, les femmes et les jeunes, de bénéficier d'une pêche artisanale durable basée sur la mise en œuvre des directives sur la pêche artisanale.



RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS

- Des guides de mise en œuvre, des outils et du matériel de formation, traitant de différents domaines thématiques des Directives SSF et destinés à différents publics, selon les besoins, ont été élaborés, diffusés et utilisés dans des événements de formation et de sensibilisation. / **330** exemplaires de chaque livret au format A5 relatifs aux chapitres 6, 7 et 8 des Directives sur la pêche artisanale, ont été édités sur recommandation de la Direction des pêches du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH).
- L'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (IYFAA) 2022 est célébrée dans le monde entier avec des campagnes de sensibilisation, des supports de communication et des événements appropriés. / En partenariat avec le MIRAH, le Ministère en charge des Affaires maritimes et des pêcheurs artisans ; la journée internationale des pêcheurs artisans et des travailleurs de la mer a été célébrée à Sassandra le 21 novembre 2022.
- Un certain nombre de pays dans différentes régions géographiques ont été soutenus dans divers aspects de la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale en fonction des besoins et de la demande. / Des matériels (gilet de sauvetage, chasuble, lampe de navigation, corde de mouillage, filet et ligne de pêche ...) et équipements (congélateur solaire ...), pour la sécurité en mer et la production, d'une valeur d'environ **20,3 millions** de francs CFA ont été remis aux pêcheurs, travailleurs et travailleuses de la post capture, et aux gestionnaires des débarcadères de Locodjro et de Sassandra.
- Le renforcement des capacités a été fourni à un certain nombre d'organisations de pêche artisanale (existantes ou nouvelles) pour leur permettre de s'engager dans le développement et la gouvernance de la pêche artisanale. / **3 ateliers** de renforcement de capacités sur le Genre ont été organisés dont (i) 1 à Sassandra du 24 au 28 juillet 2022, (ii) 1 à Locodjro du 19 au 20 Septembre 2022 et (iii) 1 national à Jacqueville du 31 juillet 2023 au 03 Aout 2023.
- Des programmes d'apprentissage sur la gouvernance des pêches artisanales ont été proposés à un certain nombre de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes concernées à l'appui de la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale. / Un atelier de formation des formateurs sur les Directives Volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale) et les Directives sur les régimes fonciers (DRF) a été organisé à Locodjro du 23 au 26 novembre 2022.

CIBLES DIRECTES

- 4** Organisations professionnelles de la pêche artisanale de **1 036 membres** (dont **821 femmes** et **215 hommes**) à Locodjro.

- 8** Organisations professionnelles de la pêche artisanale de **394** membres (dont **262 femmes** et **132 hommes**) à Sassandra.
- 1 faîtière nationale : la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives et Acteurs de la Filière Pêche de Côte d'Ivoire (FENASCOOP-CI)
- Etat de Côte d'Ivoire (MIRAH)

CIBLES INDIRECTES

Les communautés de pêche de **Locodjro** et de **Sassandra**.

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

Locodjro (District d'Abidjan)
Sassandra (Région du Gbôklè)

COUT DU PROJET

\$ 133 533



BAILLEUR/PARTENAIRE FINANCIER DU PROJET

Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (ASDI) ou SIDA en anglais.



DURÉE DU PROJET

5 ans avec Date de début/fin : **12.12.2018 / 30.11.2022**

No cost extension : nouvelle date de fin : **31.12.2023**

CADRE STRATÉGIQUE

Amélioration de la Production



LES ODD CONCERNÉS

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



14 VIE AQUATIQUE

